

Newsletter de la CPSA 2/2025

Deuxième mise à jour de l'année 2025 dans l'outil d'application

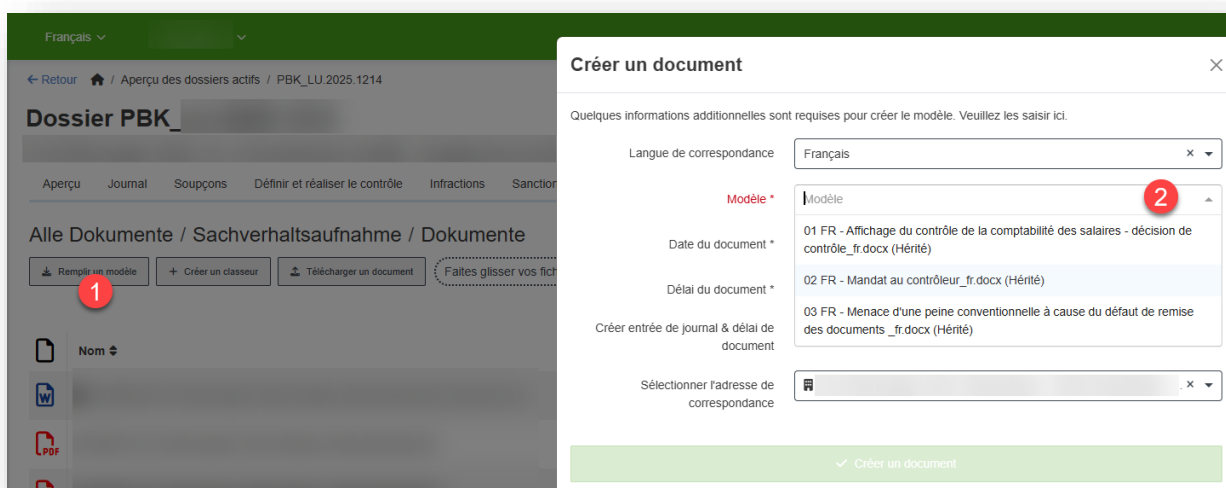
La deuxième mise à jour de l'année 2025 a été mise en œuvre avec succès dans l'outil d'application le 25 septembre 2025. Cette fois encore, différentes nouvelles fonctions et améliorations ont été introduites dans la nouvelle version, qui devraient faciliter l'utilisation quotidienne de l'outil d'application.

Aperçu des nouvelles fonctionnalités et extensions

Les nouveautés suivantes ont notamment été introduites :

- **Modèles Excel**

Désormais, les modèles au format Excel sont également disponibles en complément du format Word existant. Les modèles peuvent être générés dans les dossiers/mini-dossiers dans le domaine documents de manière analogue aux modèles Word.



Il y aura en outre un « résumé du dossier ». Celle-ci peut être générée dans un dossier et permet d'avoir un aperçu de l'état actuel lors d'une procédure de contrôle. À cet effet, deux modèles sont mis à disposition de tous les mandants par la CPSA :

- Résumé du dossier Contrôle des travailleurs détachés
- Résumé du dossier Contrôle de la comptabilité des salaires (également utilisable pour les contrôles de location de services)

Résumé du dossier (contrôle de la comptabilité des salaires)			
No de dossier	PBK_LU_2025.0094		
Entreprise	Test AG		
Type d'entreprise	Sillage social		
Code d'assujettissement	89 Entreprise sans salariés assujettis, active dans CCT		
Code de clarification	00 Aucune vérification lancée		
Processus	Contrôle des salaires		
Etat du dossier	Rapport de contrôle (avec droit d'être entendu)		
Informations sur l'entreprise			
DIE	CHE-421.751.462		
Rue	Meierhöfstrasse 18		
Localité	6020	Emmenbrücke	
CPP bénéficiaire de prestations	BHG PBK LU		
Informations sur le contrôle			
CPP responsable			
Portée du contrôle	complet		
Etendue de l'échantillon (en %)	100		
1re période de contrôle	du	jusqu'au	
2e période de contrôle	01.12.2023	30.06.2024	
	01.07.2024	31.12.2024	
Décision de contrôle de la CPP	24.04.2025		
Date du contrôle d'entreprise	07.07.2025		
Infractions			
Nombre de travailleurs contrôlés	3		
Nombre de travailleurs avec infractions pécuniaires	2		
Nombre de travailleurs avec infractions non-pécuniaires	1		
Nombre de travailleurs sans infraction	1		
Infraction salariale totale (personnes)	434.00		
Commentaire sur les infractions: Il s'agit du commentaire relatif aux infractions. Le champ de saisie dans l'onglet « Infractions »			
Sanctions			
	Montant calculé	Montant infligé	Montant payé
Peine conventionnelle	14'627.14	2.00	1.00
Frais de contrôle	555.00	4.00	3.00
Frais de procédure/ de prise de décision	440.00	6.00	5.00
Total	15'622.14	12.00	9.00
Constatation de la gravité de la faute par la CPP	Légère		
Avertissement prononcé	Oui		
Récidive	Oui		

- Améliorations dans le domaine des commissions

Diverses adaptations ont été introduites dans le domaine des commissions. Voici une liste des principales améliorations :

- Les dossiers ZIP générés peuvent désormais contenir des fichiers avec des noms de fichiers longs. Il est possible de générer un dossier ZIP complet.
- L'aperçu des documents (icône avec l'œil) est désormais également disponible dans le domaine des commissions. Les documents peuvent être consultés en ligne sans téléchargement.
- Les dossiers archivés restent à l'ordre du jour. L'erreur selon laquelle les dossiers fermés disparaissaient de l'ordre du jour est ainsi corrigée.
- Désormais, il est également possible de joindre des documents aux points principaux à l'ordre du jour.
- Les dossiers du processus « Examen de l'entreprise » peuvent désormais également être inscrits à l'ordre du jour dans le domaine des commissions.
- Lorsque des dossiers sont inscrits à l'ordre du jour au moyen du bouton crayon, il est possible d'indiquer la position à laquelle le point doit être inséré.
- L'en-tête indique le moment à partir duquel les participants à la séance voient le contenu de la séance.
- Nouvelle fonction dans le menu déroulant du dossier (en haut à droite de l'affichage du dossier) : Les informations relatives aux sanctions et aux coûts peuvent être copiées directement dans le presse-papiers.
- Les paquets de documents relatifs à un (sous-)point de l'ordre du jour peuvent être téléchargés en un clic sous forme de dossier ZIP.
- Le bouton « Créer l'ordre du jour » reste en haut malgré le défilement de la page et peut être cliqué à tout moment.

- Il est désormais possible de créer des points à l'ordre du jour sans numérotation.
- Il est désormais possible de réduire un point à l'ordre du jour afin de naviguer entre plusieurs points sans devoir les clore.
- Quelques erreurs de traduction ont été corrigées.

Les nouvelles fonctions rendent le domaine des commissions plus efficace et convivial. L'archivage et le traitement centralisés de tous les documents importants permettent de gagner du temps, de réduire les sources d'erreurs et de garantir une plus grande transparence dans l'ensemble du processus. Cela permet de mieux préparer les réunions et de prendre des décisions en connaissance de cause. En outre, la possibilité de consulter les documents en ligne et de les joindre aux points principaux à l'ordre du jour facilite considérablement la collaboration au sein du domaine des commissions.

- **Annonces de modifications**

Les annonces de changement concernant les entreprises dans l'aperçu des entreprises ainsi que dans le point de navigation « Annonces de modifications » ont été accompagnées de descriptions compréhensibles.

N° d'annonce	Type d'annonce	Date de l'annonce	UID	CCT	Modifications
234208	8. Information CCT modifiée	11.10.2021		LMV	Code de clarification CN: Clarification concernant l'assujettissement (10) → Aucune clarification lancée (00)
234207	8. Information CCT modifiée	11.10.2021		FAR	Code de clarification FAR: Clarification concernant l'assujettissement (10) → Aucune clarification lancée (00)
234206	8. Information CCT modifiée	11.10.2021		LMV	Code d'assujettissement CN: Aucun code d'assujettissement attribué (99) → Entreprise non assujettie (90)
234205	8. Information CCT modifiée	11.10.2021		FAR	Code d'assujettissement FAR: Aucun code d'assujettissement attribué (99) → Entreprise non assujettie (90)
220490	8. Information CCT modifiée	26.07.2021		FAR	Code de clarification FAR: Aucune clarification lancée (00) → Clarification concernant l'assujettissement (10)
220491	8. Information CCT modifiée	26.07.2021		LMV	Code de clarification CN: Aucune clarification lancée (00) → Clarification concernant l'assujettissement (10)
220489	8. Information CCT modifiée	26.07.2021		LMV	Code de clarification CN: → Aucune clarification lancée (00)
220488	8. Information CCT modifiée	26.07.2021		FAR	Code de clarification FAR: → Aucune clarification lancée (00)
220486	8. Information CCT modifiée	26.07.2021		LMV	Code d'assujettissement CN: → Aucun code d'assujettissement attribué (99)
220487	12. Changement CPP	26.07.2021		LMV	CPP: → PBK Kanton St. Gallen
220485	8. Information CCT modifiée	26.07.2021		FAR	Code d'assujettissement FAR: → Aucun code d'assujettissement attribué (99)

- **Reporting flexible**

Les possibilités de reporting seront étendues à l'avenir avec un tableau de bord et un module de reporting. Il y aura un nouvel onglet de navigation « Consultation de reporting ». L'extension du reporting doit permettre une meilleure vision des données, des travaux en cours et la possibilité d'analyses spécifiques. Dès que le nouveau reporting aura été entièrement mis en œuvre et testé, nous vous en informerons et proposerons une formation ou un cours en ligne sur l'utilisation du nouveau reporting.

- **Extensions au niveau de la plateforme pour entreprises**

- Sur la plateforme pour entreprises, un requérant a dorénavant la possibilité d'exporter les demandes qu'il souhaite au format PDF. Les entreprises ont ainsi la possibilité de déposer à l'interne les demandes rédigées sous forme de document.

- Il est désormais également possible pour les CPP de mettre à disposition des entreprises leur propre calendrier de la durée du travail (dans les langues disponibles). Les CPP peuvent mettre ces derniers à la disposition de la CPSA et nous veillerons à ce qu'ils soient joints à la demande de calendrier de la durée du travail (spécifique au mandant). Il s'agit d'un effort ponctuel qui peut toutefois réduire considérablement la charge de travail à moyen et long termes.

Dans l'ensemble, la CPSA s'efforcera d'élaborer à moyen terme une documentation qui présente les différentes adaptations apportées aux outils et expliquées de manière aussi claire et compréhensible que possible. Les CPP nous ont fait part de ce souhait et nous nous engageons à faire en sorte de pouvoir y répondre. Nous vous demandons un peu de patience à cet égard, car il s'agit d'une tâche assez vaste que nous souhaitons mener à bien avec diligence.

Un nouveau design – de nouvelles fonctionnalités dans notre bibliothèque

La bibliothèque de la CPSA sur notre site Internet brille d'un nouvel éclat !

Suite à divers retours des CPP, en particulier concernant la fonction de recherche et la structure de la nouvelle bibliothèque, un groupe de travail du secrétariat s'est penché sur la mise à jour de la bibliothèque sur le site Internet de la CPSA.

Avec ce nouveau design, nous souhaitons rendre l'accès à nos documents plus simple et plus intuitif. En plus d'une mise en page personnalisée, vous bénéficierez de fonctions de recherche améliorées, d'itinéraires de navigation clairs et de nouveaux éléments interactifs destinés à faciliter le quotidien, notamment en termes de recherche.

Nous vous invitons à découvrir par vous-même les changements qui ont été apportés. Nous vous encourageons à explorer le nouvel environnement, à tester les fonctions et à vous familiariser avec les possibilités offertes. Des explications plus détaillées sur tout ce qui a été adapté seront fournies à tous les participants lors de nos prochaines séances d'information, où nous présenterons la version révisée en détail et répondrons à d'éventuelles questions. La bibliothèque remaniée a été mise en service le 26 septembre 2025.

Série : Cinq questions à ...

Dans notre série « Cinq questions à ... », nous donnons la parole à des personnes qui participent, en coulisses, au projet « Outil d'application ». Dans l'édition d'aujourd'hui, Bruno Schmucki, membre du comité de la CPSA, nous parle de son rôle dans le projet, de sa motivation et de ses attentes en lien avec le projet et l'introduction de l'outil d'application.

Cinq questions à ...

	
Nom :	Bruno Schmucki
Questions et réponses	
Peux-tu nous en dire plus sur ton rôle dans le projet ?	En tant que membre du comité de la CPSA, j'ai été engagé dès le début au niveau de la gestion du projet. Il y a environ quatre ans, nous avons établi, en collaboration avec le secrétariat de la CPSA, une planification comprenant une organisation de projet dans le but d'évaluer et d'introduire un nouvel outil d'administration pour l'application dans le secteur principal de la construction. Il était passionnant de voir comment l'idée d'améliorer ou de remplacer l'outil existant est devenue un projet global de réorganisation des processus et de la collaboration des CPP. Entre-temps, je siège au conseil d'administration de Baticontrol avec Hanspeter Egli de la SSE en tant que représentant de la CPSA, où nous pouvons influencer sur le développement de l'outil et approfondir la collaboration avec les autres branches.
Qu'est-ce qui te motive à participer à ce projet ?	Nous avons un intérêt commun à renforcer et à professionnaliser l'application dans le secteur principal de la construction. Un projet concret et commun aide également à poursuivre un objectif commun. Outre mes tâches au sein de la CPSA et du Parifonds Construction, je coordonne les activités d'application dans le secteur principal de la construction au sein du syndicat Unia. Je suis en outre en contact avec les responsables d'application Unia dans d'autres branches. J'ai donc une vue d'ensemble de l'évolution dans toute la Suisse et dans différentes branches. Je vois qu'il existe un grand potentiel pour rendre l'application de la CCT plus efficace et plus performante. Cela inclut l'utilisation de plateformes et d'outils communs. Baticontrol joue ici un rôle central.
Quels sont les plus grands défis selon toi ?	L'utilisation du nouvel outil peut certes être ordonnée « d'en haut », mais il ne sera réellement utilisé que s'il

	apporte une plus-value au travail quotidien. Ses applications doivent convaincre. Et ils doivent pouvoir être adaptés et étendus en permanence. Le plus grand défi consiste à maintenir l'énergie et l'intérêt pour ce processus d'optimisation continu. Je le remarque lorsque, au sein de la direction, je dois sans cesse comprendre et valider de nouveaux budgets pour les prochaines « vagues ».
Quels sont les principaux avantages de ce projet pour les CPP et leur personnel ? De quoi peuvent se réjouir les utilisateurs et utilisatrices ?	Cet outil est désormais utilisé à grande échelle. Les utilisateurs et utilisatrices voient dans leur travail quotidien les points forts, mais peut-être aussi les points faibles de l'outil. Il est donc important de communiquer et d'intégrer ces expériences.
Que souhaiterais-tu dire à tes collègues des CPP en ce qui concerne le processus de changement à venir ?	Je pratique l'alpinisme pendant mon temps libre. En fait, toutes les tournées me semblent toujours difficiles au début. Ensuite, je fais le premier pas, puis le deuxième, etc. À la fin, je me tiens sur un sommet et je suis ravi de la magnifique vue (et de la descente à ski en hiver).